



Date: 2013-11-27

Heure d'arrivée: 15:45

Numéro du rapport d'inspection: 2554829

Exploitant: BLAIS CLAUDE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 2275 RUE DU PONT, SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON, G0S2W0, (Québec)

Raison de la visite : visite suivi-autre (14)

Numéro de dossier: 1679681 - 3

Loi sur la protection sanitaire des animaux (P-42)

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES CHATS ET DES CHIENS

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Toiletter un animal et tailler ses griffes à une fréquence qui prévient les maladies, l'inconfort et les blessures.	Vérifié et non conforme / Animal non toiletté avec les griffes non taillées / Chiens
2	Fournir à un chien hébergé à l'extérieur une niche ou un abri dont la construction et l'aménagement le protègent des intempéries.	Vérifié et non conforme / Absence de niche ou d'abri
3	Attacher un animal avec un dispositif de contention qui ne risque pas de se coincer ou de se raccourcir.	Vérifié et non conforme / Dispositif de contention inadéquat / Certains chiens s'enroulent dans leur chaîne
4	Construire et entretenir un bâtiment de façon à ce qu'il ne représente pas un risque pour la sécurité de l'animal qui y est gardé.	Vérifié et non conforme / Ventilation inappropriée / le petit bâtiment où sont gardés des chiens est mal ventilé et il y a présence de débris qui peuvent blesser un chien
5	Fournir à un animal une cage ou un enclos en bon état, solide et stable, fabriqué avec des matériaux non poreux, non toxiques, faciles à laver et à désinfecter, résistants à la corrosion et durables.	Vérifié et non conforme / Mauvais entretien ou conception inadéquate / Certains enclos ne comportent pas de zones sèches et comportent des risques d'évasion ou de blessures
6	Maintenir la cage, l'enclos, le parc, la niche ou l'abri en tenant lieu ainsi que l'environnement immédiat d'un animal exempt de tout produit, de tout objet ou de toute matière susceptible de nuire à sa sécurité.	Vérifié et non conforme / Présence de débris, de déchets ou d'objets
7	Conserver le protocole de nettoyage, de désinfection et de contrôle de la vermine sur les lieux où est gardé l'animal et le rendre disponible pour toute personne qui s'en occupe.	Vérifié et non conforme / Absence de protocole de nettoyage, désinfection et contrôle de la vermine
8	Élaborer, tenir à jour et mettre en oeuvre un protocole d'exercice.	Vérifié et non conforme / Absence de protocole d'exercice
9	Élaborer et tenir à jour un registre pour chaque animal gardé.	Vérifié et non conforme / Absence de registre

REMARQUES

Inspection suite à la visite effectuée avec Dominique Arsenault (inspectrice au MAPAQ) sur le site de St-Lambert le 2013-11-22.

En plus d'avoir lu le rapport d'inspection que nous avons produit le 2013-11-22 à [REDACTED] nous avons constaté les éléments suivant :

Inspection de l'intérieur de la cabane :

- 4 chiens libres dans le local et 1 mâle non castré dans la cage. Le chien en cage est installé sur un petit tapis et [REDACTED] découpe un sac de moulée pour absorber l'urine ou les fèces que le chien a pu faire durant la journée.
- Dans cette cabane il n'y a pas de chauffage et plusieurs objets encomrent les locaux pouvant blesser les animaux (objets de métal contondants, néons, petites machineries).
- Selon [REDACTED], ce local est lavé une fois par semaine par un employé. De plus, [REDACTED] enlève les crottes chaque jour.

Extérieur :

- NOUS INSISTONS SUR LE FAIT QUE PLUSIEURS CHIENS N'ONT PAS D'ABRIS CONFORME À LA RÉGLEMENTATION ET QUE L'ENVIRONNEMENT N'EST PAS SÉCURITAIRE POUR TOUS LES CHIENS. CERTAINS PEUVENT S'ENTREMÊLER DANS DE LA FERRAILLE OU AUTRES OBJETS CONTONDANTS.

- [REDACTED] a l'intention de mettre les femelles dans sa grange à St-Isidore, au mois de décembre.

Exercice :

Certains animaux sont détachés ou sortie de l'enclos pour courir, lorsque celui-ci fait sa tournée de nettoyage et de soins.

Élevage :

- [REDACTED] vend les chiens sur Kijiji par l'entremise d'une dame à MTL ou dans des petites annonces régionales,
- Il dit avoir vendu environ 25 chiots cette année,
- Il y a eu des naissances cette semaine et des chiots sont morts car il faisait froid dans la maison, selon [REDACTED]

AUTRES INFORMATIONS :

- [REDACTED] à l'intention de faire euthanasier le Rottweiler qui est toujours entremêlé dans un arbre avec sa chaîne, car il n'est pas capable de le faire adopter.

- [REDACTED] dit que si nous avons des refuges qui veulent des chiens il est prêt à s'en débarrasser.

Vous devez avoir un permis pour votre élevage :

Vous devez obtenir un permis si vous êtes le propriétaire ou le gardien de 15 chiens ou plus. Ces animaux peuvent être destinés à la vente ou non.

Service des permis :

Sans frais : 1 800 463-6210

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: CÉLINE ISAAZ

Adresse: 5130, BOUL. DE LA RIVE-SUD BUR. 100, LEVIS, G6V9L4, (Québec)

Téléphone: 418 834-6740 poste 2316
Télécopieur: 418 834-6765
Courriel : Celine.Isaaz@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à [REDACTED] 2275 rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon
Fait à LEVIS ce 2013-12-03

Signature : [REDACTED]